



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2008-1759 – BENTER
dossier lié n° 2008-1758

Maisons-Alfort, le 25 Février 2010

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de mise à jour des usages
de la préparation phytopharmaceutique
BENTER, identique à BASAMAIS**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par BASF AGRO SAS, relatif à la demande de mise à jour des usages de la préparation BENTER.

Considérant que cette préparation a une autorisation de mise sur le marché, n° 9800327, en cours de validité ;

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence BASAMAIS, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9100065, est en cours de validité ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2008-1758 du 3 février 2010 relatif à la demande d'extension d'usage de la préparation BASAMAIS ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour BENTER est bien strictement identique à celle déclarée pour BASAMAIS ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de mise à jour des usages de la préparation BENTER, présentée par BASF AGRO SAS. La mise sur le marché pour ces nouveaux usages doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit BASAMAIS.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : BENTER, PDPI